

# Communiqué de Presse

Assemblée parlementaire – Unité de communication

Réf: 652f09

Tél. +33 (0)3 88 41 31 93

Fax +33 (0)3 90 21 41 34

Internet: <http://assembly.coe.int>

e-mail: [pace.com@coe.int](mailto:pace.com@coe.int)



## 47 Etats membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
«L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine»  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## Journée internationale de la démocratie : déclaration du Bureau de l'APCE

Strasbourg, 15.09.2009 – Pour marquer son soutien à la Journée internationale de la démocratie organisée par les Nations Unies le 15 septembre, le Bureau de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) a fait la déclaration suivante :

« La célébration mondiale de la Journée internationale de la démocratie des Nations Unies touche une corde sensible du Conseil de l'Europe et de son Assemblée parlementaire. Il y a 60 ans exactement, en 1949, le Conseil de l'Europe a été créé par 10 Etats européens qui cherchaient à toute force à se remettre des horreurs du nazisme et du fascisme et à faire face à la menace imminente du communisme totalitaire sévissant dans la région orientale du continent.

Exemple unique parmi les organisations internationales, le Conseil de l'Europe a été fondé sur trois idéaux : la sauvegarde et le renforcement de la démocratie, l'Etat de droit et la protection des libertés et des droits de l'homme. Autrefois dépréciées et menacées de disparaître purement et simplement, ces valeurs ont aujourd'hui prouvé leur vitalité puisque l'ensemble du continent ou presque, à savoir 47 pays, sont membres du Conseil de l'Europe et de son Assemblée parlementaire.

Cependant, comme l'histoire le prouve, la démocratie n'est jamais à l'abri de menaces extérieures ou d'une dégénérescence interne ; comme tout autre comportement humain, son état de santé et sa capacité à réaliser les rêves et les aspirations des peuples dépendent de la participation des citoyens au quotidien, de leur capacité à prendre leur destin en main, à s'investir et à faire preuve d'ingéniosité pour la gérer au mieux. C'est l'essence même de l'action du Conseil de l'Europe dont l'Assemblée parlementaire redouble d'efforts pour que tous ses Etats membres atteignent le plus haut niveau possible de démocratie et diffusent ces normes dans le monde entier.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe apprécie donc vivement la Déclaration universelle sur la démocratie de l'Union interparlementaire, datant de 1997, ainsi que la proclamation, une décennie plus tard, par les Nations Unies, d'une Journée internationale de la démocratie. Dans les années à venir, la communauté internationale essuiera sans aucun doute de nombreux revers mais la force de l'idéal démocratique, soutenu dans le monde par des millions de femmes et d'hommes assoiffés de liberté et de justice et désireux de faire entendre leur voix dans la vie politique, est telle que ces obstacles seront balayés. L'Europe doit être, et sera, en première ligne dans ce combat. »

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président: Lluís Maria de Puig (Espagne, SOC) – Secrétaire général de l'Assemblée: Mateo Sorinas.

Groupes politiques: PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen); SOC (Groupe socialiste); GDE (Groupe démocrate européen); ADLE (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe); GUE (Groupe pour la gauche unitaire européenne).